

Classes Préparant à l'Enseignement Supérieur



ORGANISATION DU CURSUS Instruments polyphoniques

Le programme de la C.P.E.S « instruments polyphoniques » comprend le piano, l'orgue et la guitare. Elle comporte quatre modules de formation : le module principal dans la discipline dominante, un module associé de pratique collective, un module complémentaire de formation et de culture musicale ainsi qu'un module de créativité. Ce programme est complété par une unité d'enseignement au choix.

Les élèves/étudiants construisent leur parcours pluriannuel en lien avec le professeur référent et le responsable pédagogique CPES.

I. Module principal

- M.P.1 Interprétation, lecture à vue et invention
- M.P.2 Préparation aux épreuves
- M.P.3 Culture générale professionnelle

M.P.1 L'unité d'enseignement d'interprétation permet d'acquérir en 3 ans environ, une bonne connaissance du répertoire des différentes périodes de l'instrument principal de l'élève. Outre l'étude des différents styles musicaux, tous les aspects techniques sont développés afin d'évoluer vers une grande aisance corporelle.

Dans le cadre d'une préparation aux concours d'entrée dans les conservatoires supérieurs, un accent est également mis sur la lecture à vue : compréhension de l'œuvre, visualisation globale de la partition, approche mentale de l'interprétation.

Pour renouer avec une pratique historique où l'invention avait une part importante dans l'approche de ces trois instruments, ce domaine fera l'objet d'un enseignement spécifique et d'une pratique régulière.

162 heures - 1h30h par semaine sur une moyenne de trois ans

M.P.2 Ce module prévoit d'une part la participation à des disciplines permettant aux futurs candidats aux concours de s'approprier des techniques susceptibles de l'accompagner dans une prise de conscience des différents paramètres propres à la maîtrise corporelle : Sophrologie, Yoga, Chi Gong, Feldenkrais, et d'autre part, les étudiants participent à deux 'mises en situation' chaque année. Elles prendront la forme d'examens d'entrée propres aux écoles supérieures françaises ou étrangères.

30 heures réparties sur l'ensemble du cursus.

M.P.3 Chaque élève est tenu de suivre durant le cycle, un enseignement complémentaire d'une durée totale de **20 heures**. Cet enseignement se présente sous forme de conférences, temps d'information et de rencontres avec des professionnels des métiers de la musique. Les contenus abordent l'organologie, la facture instrumentale, la diversité des formations en lien avec la musique.

II. Module associé de pratique collective

M.A.1 Pratique collective en ensembles dirigés et non dirigés

M.A.2 Musique de chambre

M.A.3 Initiation à l'accompagnement et à la basse continue, découverte de l'orgue ou du piano.

M.A.1 Compte tenu de la nature des répertoires et des réalités de la profession d'instrumentiste, l'élève est mis en situation et placé dans des conditions se rapprochant au maximum de l'exercice professionnel (rythme de travail, responsabilité individuelle au sein du groupe, prestations publiques en collaboration avec des institutions culturelles, ...).

Le contenu de cette unité d'enseignement peut prendre diverses formes (petits ou grands effectifs – projets interactifs...) et constitue une possible passerelle avec divers départements et classes de l'établissement (orchestres – chœur – danse – théâtre – écriture ...)

70 heures – cours hebdomadaires et sessions

M.A.2 La pratique de la musique de chambre est développée dans cette unité d'enseignement de telle sorte que l'élève s'investisse dans toutes les composantes de cette expression artistique (connaissance et pratique d'un répertoire varié, dimension humaine...). Au cours de son cursus, l'élève doit former un groupe de musique de chambre, rechercher un répertoire adapté et participer à l'organisation pratique du travail et des restitutions publiques.

120 heures – cours hebdomadaires et sessions

M.A.3 Outre la pratique du déchiffrement instrumental et compte tenu des réalités de la profession de pianiste, guitariste ou organiste, l'enseignement de l'accompagnement fait l'objet d'une initiation au niveau de la C.P.E.S. Les guitaristes abordent à cette occasion la technique de l'accompagnement de chansons. Les pianistes et organistes ont une pratique dans l'autre instrument ainsi qu'un premier contact avec la basse continue.

50 heures – cours hebdomadaires et sessions

III. Module complémentaire de formation et culture musicale

M.C.1 Lecture, analyse de partitions, travaux d'écoute et d'écriture

M.C.2 Commentaire d'écoute 1^{er} niveau (histoire et esthétique)

M.C.3 Initiation à l'informatique musicale et notions d'orchestration sur ordinateur

M.C.1 Ce programme permet de compléter la formation musicale de l'élève. Il y acquiert une bonne aisance en déchiffrement, une bonne capacité d'écoute analytique, de mémorisation ainsi que les connaissances élémentaires de l'analyse harmonique et formelle. Ces connaissances sont nécessaires à la compréhension du texte et à un choix informé de l'interprétation instrumentale.

140 heures - 2 heures hebdomadaires pendant 2 ans

M.C.2 Ce module d'enseignement permet d'acquérir les bases d'histoire de la musique et d'esthétique à partir de l'écoute d'œuvres et au commentaire écrit et oral.

50 heures - 1 heure 30 par semaine pendant 1 an

M.C.3 Les nouvelles technologies de l'informatique sont en plein développement. Les élèves découvrent ces nouveaux outils notamment en vue de s'initier aux logiciels d'édition et d'instrumentation.

24 heures - 1 stage de 24 heures (4 jours)

IV. Module de créativité - improvisation

La créativité fait partie intégrante de l'apprentissage instrumental proposé dans le cadre des C.P.E.S du réseau Lille Métropole. Ce thème est abordé sous forme de stages, sessions ou ateliers où l'élève/étudiant aura l'occasion d'expérimenter différentes formes d'expression, d'esthétiques et de médiums : soundpaiting, looper, improvisation libre non-idiomatique, live-electronic, composition instantanée. C'est aussi l'opportunité de faire se rencontrer les trois spécialités (musique, danse, théâtre) lors d'une démarche orientée vers la transdisciplinarité.

48 heures - 2 stages de 24 heures (4 jours) - stages et sessions

V. Unité d'enseignement au choix

Pour compléter son cursus, l'élève/étudiant doit choisir une unité d'enseignement d'environ **50 heures** selon son profil personnel. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et le professeur référent, le responsable pédagogique C.P.E.S ainsi que le comité de suivi pédagogique inter-établissement aideront l'élève/étudiant dans son orientation :

- Pratique vocale ou instrumentale dans une esthétique spécifique
- Technique de grille harmonique
- Initiation à la basse continue
- Initiation à la direction de chœur
- Ecriture
- Approfondissement de l'histoire, de l'analyse ou de l'esthétique
- Deuxième instrument ou chant
- Danse
- Théâtre

TABLEAU DES VOLUMES HORAIRES PAR UNITE D'ENSEIGNEMENT

Nombres d'heures		Possibilité de répartition des horaires	
212	Module principal		
162	Interprétation, lecture à vue et invention		1H30 – cours hebdomadaires
30	Préparation aux épreuves		
20	Culture générale professionnelle		sessions
240	Module associé de pratique collective		
70	Pratique collective en ensembles dirigés et non dirigés		cours hebdomadaires et sessions
120	Musique de chambre		
50	Initiation à l'accompagnement, atelier basse continue, découverte de l'orgue ou du piano.		cours hebdomadaires et sessions
214	Module complémentaire de formation et culture musicale		
140	Lecture, analyse de partitions, travaux d'écoute et d'écriture		Cours hebdomadaires
50	Commentaire d'écoute (histoire et esthétique)		1 heure 30 hebdomadaire pendant 1 an
24	Initiation à l'informatique musicale et notions d'orchestration sur ordinateur		1 stage de 24 heures
48	Module Créativité - improvisation		
	Création, improvisation, transdisciplinarité		2 stages de 4 jours
50	Unité d'Enseignement au choix		
	Pratique vocale et instrumentale dans une esthétique spécifique		
	Technique de grille harmonique		
	Initiation à la direction de chœur		
	Initiation à la basse continue		
	Ecriture		
	Approfondissement de l'histoire, de l'analyse, ou de l'esthétique dans des répertoires spécifiques		
	Deuxième instrument ou chant		
	Danse		
	Théâtre		
Total			
764 heures			